Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

BLOK Immobilier – Cessation d'activité

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 30 janvier 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Cessations d'activité

Avis de dissolution BLOK Immobilier Société à responsabilité limitée en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social : 25 avenue du Général de Gaulle 35131 CHARTRES DE BRETAGNE Siège de liquidation : 25 avenue du Général de Gaulle 35131 CHARTRES DE BRETAGNE 978 984 326 RCS RENNES L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Clément GILLET, demeurant 125 Le Clos de la Grée 35580 ST SENOUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège

de la liquidation est fixé 25 avenue du Général de Gaulle 35131 CHARTRES DE BRETAGNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

Consulter cette annonce en ligne